



21170

Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 20 mai 2021

L'an deux vingt et un, le vingt mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

12/05/2021

Date d'affichage :

12/05/2021

Présents : Mesdames Valérie HOSTALIER, Aurélie LABELLE, Laurie AUSSENAC, Stéphanie IMBERT, Laetitia MARTZLOFF, Jocelyne NICOLAS et Valérie HUMBLOT. Messieurs Alain IMBERT, Ali ERTUGRUL, Suayib CAKIR, Jean MATHELIN et Roger GANEE.

Procuration : M. Jérémy POILLOT donne procuration à M. Ali ERTUGRUL, M. Rachid BOULAHYA donne procuration à M. Roger GANEE

Absent(s)-excusé(s) : M. MOSSON Arnaud

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Aurélie LABELLE

Président de séance : Valérie HOSTALIER

\*\*\*\*\*

Objet de la délibération : N° 2021\_029 - Vente du matériel technique

Mme le Maire expose que la commune dispose au sein du service technique d'une remorque de tracteur et d'un d'une petite benne à atteler à l'arrière d'un tracteur qui ne sont plus d'utilité.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de vendre ce matériel qui n'est plus d'utilité et prend de la place dans l'atelier municipal.

Un prix de vente pour la remorque est annoncé à 4 500 € (prix de l'argus), la petite benne est proposée au prix de 400 à 500 €.

Le Conseil municipal,

Après en avoir débattu,

DECIDE de vendre le matériel technique à savoir la remorque de tracteur et la petite benne,

FIXE le prix de vente de la remorque à 4 000 € et 5 000 € et la petite benne entre 400 et 500 €,

DECIDE de fixer un prix minimum de vente à 4 000 € pour la remorque et 400 € pour la petite benne,

CHARGE Mme le maire de procéder à la diffusion de la vente,

CHARGE Mme le maire de l'ensemble des démarches administratives concernant la cession de ces biens,

CHARGE Mme le Maire d'émettre les titres relatifs à ces cessions,

VOTE : à l'unanimité.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Valérie HOSTALIER

